RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00940
Numéro SIREN : 829 609 957
Nom ou dénomination : ABC Sécurité

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/007004

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *GRENOBLE*

Date : 06/06/2019

1450507

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/007004**
n°de gestion : **2017B00940**
n°SIREN : **829 609 957 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 05/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABC Sécurité - Société par actions simplifiée
9 rue du Moucherotte 38360 Sassenage -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

COMMERCE GRENOBLE TRIBUN

1450507

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABC SECURITE — 9 RUE DU MOUCHEROTTE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 38360 SASSENAGE

SIRET : 8 2 9 6 0 9 9 5 7 0 0 0 2 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 20 — Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles : Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles : Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	2 677	030	564	2 114	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 560	042		2 560	
	Total I (5)	044	**5 237**	048	**564**	**4 674**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS : Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS : Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) : Clients et comptes rattachés *	068	694 977	070		694 977	
	Créances (2) : Autres * (3)	072	94 727	074		94 727	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	62 365	086		62 365	
	Charges constatées d'avance *	092	12 070	094		12 070	
	Total II	096	**864 139**	098		**864 139**	
	Total général (I + II)	110	**869 377**	112	**564**	**868 813**	

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES : Capital social ou individuel *	120	15 000	
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	131		132
Report à nouveau			134
Résultat de l'exercice		**165 320**	136
Provisions réglementées			140
Total I		**180 320**	142
Provisions pour risques et charges — **Total II**			154
DETTES (4) : Emprunts et dettes assimilées		165	156
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164
Fournisseurs et comptes rattachés *		155 498	166
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	532 829	172
Produits constatés d'avance			174
Total III		**688 493**	176
Total général (I + II + III)		**868 813**	180

TRIBUNAL DE COMMERCE
Déposé au GREFFE le :
29 MAI 2019
Sous le N° 1004

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 560	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 237
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — DGFiP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SAS ABC SECURITE** — Néant ☐ *

A - RESULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31122018 (1)	Exercice N-1 clos le (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue biens		215	214	
	Production vendue services *		217 323 672	218 2 006 854	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230 22	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232 **2 006 875**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242 623 564	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 1 276	244 18 599	
	Rémunérations du personnel *			250 946 873	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252 205 981	
	Dotations aux amortissements *			254 564	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 435	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264 **1 796 016**	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270 **210 860**	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294 244	
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300 6 597	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306 38 698	
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310 **165 320**	
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312 **165 320**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324 44 719	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330 24 457
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		
	Divers* dont ZFA (44 quater -decies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	350 56 158
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2 352 **178 339**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :				360
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370 **178 339**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **868 813** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 006 875** euros et un total **charges** de **1 841 555** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **165 320** euros.

L'exercice considéré débute le **09/05/2017** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **20** mois.

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2018** ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03, et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2018.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ABC Sécurité

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 15 000 euros
Siège social à 38360 SASSENAGE (Isère)
9, rue du Moucherotte

RCS GRENOBLE 829 609 957

TEXTE DE LA RESOLUTION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MAI 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris note qu'il n'a pas été effectué de distribution de dividendes depuis la constitution de la société, que l'exercice considéré d'une durée de 20 mois est le premier clos par la société

Décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à la somme de..... 165 320,39 €
ainsi qu'il suit :

au compte « réserve légale » soit 10% du capital social 1 500,00 €
au compte « autres réserves » 163 820,39 €

voix pour :
voix contre :
Cette résolution est



